



CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.



Programme LEADER du Pays du Mans – FA 3 « mobilités et aménagements durables »

Dépenses éligibles :

22 491 €

LEADER : 17 532 €

Années : 2016-2018

Localisation du projet :

Brette-les-Pins



Maître d'ouvrage :

CdC du

Sud-Est Manceau



Réalisation de cheminements doux

VC 3 rue de la Pie – commune de Brette-les-Pins

Le projet bref ...

- C'est un cheminement qui permet connecter les espaces de vie, services publics et commerces entre eux,
- Le trajet sera totalement sécurisé du fait que le cheminement soit implanté hors emprise voirie routière.



Le projet en actions ...

- Création d'un cheminement piétonnier en sable stabilisé (perméable),
- Interconnexions des lotissements avec la zone d'activité commerciale et en prolongement du centre bourg.

Le projet en chiffres ...

- 750 mètres linéaires

La plus-value LEADER

Le programme LEADER du Pays du Mans a permis de favoriser la création de cheminements doux respectueux de l'environnements via l'exigence d'utilisation de matériaux perméables.

GAL du Pays du Mans

15-17 rue Gougéard, 72 015 Le Mans cedex 2

02 43 51 23 23 – www.paysdumans.fr